

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 87 (1978)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Séminaire sur l'abus des drogues  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-549339>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



*A gauche, matériel médical; à droite, assortiment de matériel d'utilité générale.*  
Photo CRS/M. Hofer

- examens de laboratoire et leur limitation au strict nécessaire
- exigences personnelles et règles de comportement

Un choix standard de 130 médicaments de base a été présenté aux participants. Il a été récemment mis au point par les trois organisations intéressées, compte tenu des expériences de plusieurs années faites sur le terrain et de la médecine simple qui est appliquée dans les régions du tiers monde les moins favorisées sur le plan sanitaire. Ce choix standard de médicaments fait partie d'un assortiment de matériel médical pour missions à l'étranger que la Croix-Rouge suisse utilise pour ses interventions internationales. ■

# Séminaire sur l'abus des drogues

Du 13 au 18 février 1978, s'est tenu à Rome un séminaire européen sur les problèmes de la drogue chez les jeunes en Europe.

Ce séminaire était organisé par la Région européenne du scoutisme, la Région européenne du guidisme et la section jeunesse de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge. Soixante participants y prirent part, représentant les trois organisations de jeunesse dans vingt-quatre pays d'Europe: Autriche, Belgique, Bulgarie, Tchécoslovaquie, Danemark, Finlande, France, République fédérale allemande,

Royaume-Uni, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Yougoslavie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suède, Suisse. En outre, le Liban était présent à la rencontre.

Tous les délégués étaient de jeunes responsables dans l'une des trois organisations et avaient déjà une certaine connaissance des problèmes de la drogue, soit qu'ils étaient engagés dans des opérations concrètes dans le domaine de la prévention ou dans celui de la réadaptation des drogués, soit qu'ils avaient l'intention de s'y engager.

Le but du séminaire était de faire prendre conscience des problèmes posés par l'abus des drogues en Europe, parmi les jeunes, afin d'envisager une intervention dans ce domaine.

Les objectifs du séminaire étaient définis comme suit:

- connaître les différents aspects de la drogue et ses conséquences
- déterminer les régions d'Europe où la drogue sévit
- déterminer les causes sociologiques et psychologiques qui poussent les jeunes à se droguer
- déterminer comment le Scoutisme, le Guidisme et la Croix-Rouge Jeunesse peuvent agir au niveau de la prévention de la drogue et de la réadaptation des drogués.

*Comment s'étonner, lorsqu'on voit ce genre de centre urbain, que l'être humain...*

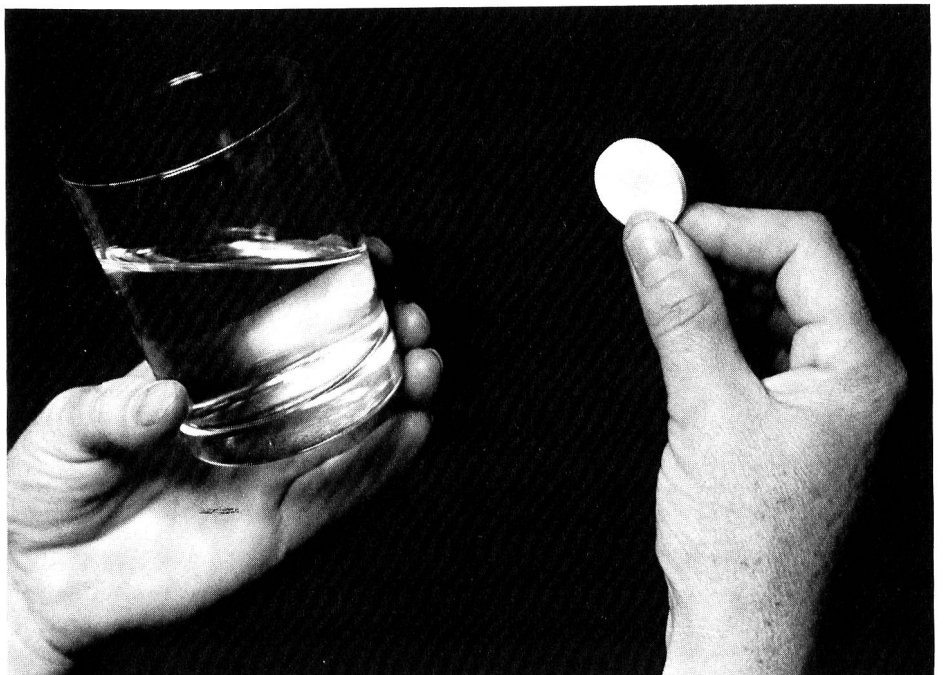


Après la cérémonie d'ouverture, faisant suite à une présentation des objectifs, du programme et des méthodes du séminaire, le Dr Massimo Barra (Italie) a introduit le sujet même du séminaire par un exposé général sur les problèmes de la drogue, dont nous résumons ici l'essentiel.

Le terme de drogue désigne l'ensemble des substances capables de modifier l'organisme humain après avoir été absorbées. Cela concerne donc toutes les drogues et tous les médicaments, ainsi que l'alcool et le tabac. Mais ce qui importe, ce n'est pas tant la substance que les raisons qui poussent le toxicomane à l'absorber. De plus, il convient de faire une différence entre les drogues dures et les drogues douces, et cela à partir de leur effet sur notre organisme.



*... s'abandonne à la solitude...*  
Photo K. Zimmermann, Cologne



*... ou préfère les paradis artificiels des  
drogues et des calmants?*  
Photo K. Zimmermann, Cologne

Prenons, par exemple, l'héroïne qui est une drogue dure. Premier jour: même dose, mêmes effets; deuxième jour: même dose, mêmes effets; troisième jour: même dose, effets moins grands. C'est ainsi qu'en augmentant la dose on aura de moins en moins d'effets. Il y a donc *accoutumance*, c'est-à-dire un phénomène de défense de l'organisme qui développe des moyens de détruire cette drogue. Il trouve ainsi un moyen d'équilibre. Si cette substance vient à manquer (ici, l'héroïne), l'équilibre nouvellement formé du corps disparaît, et c'est l'effet négatif qui commence. Ces effets de déséquilibre sont ce que l'on appelle *syndrome d'abstinence*.

Parmi ses symptômes, on pourrait citer les suivants: agitation, malaise généralisé dans le corps tout entier, transpiration, dilatation de la pupille, baillement, vomissement, diarrhées, douleurs musculaires, douleurs dorsales, chair de poule... et joint à cela un sentiment de grand froid. Tous ces symptômes apparaissent dès la première piqûre, disparaissent dès qu'on se pique à nouveau, puis après l'effet positif de la seconde injection, ce syndrome d'abstinence réapparaît et on se pique de nouveau, etc. C'est ainsi que progressivement, on chute dans ce cercle vicieux qui veut que l'on se pique non pas pour se sentir mieux ou pour se retrouver dans le monde paradisiaque de la première injection, mais pour ne plus se sentir malade. C'est ainsi que se crée la dépendance physique.

Pour pouvoir se piquer, il faut de l'argent, car l'héroïne, par exemple, est très chère. Et on va se mettre à voler et même à vendre soi-même la drogue, car le vendeur vous fera par exemple la bonne proposition suivante: Je te donne cinq doses si tu en vends quatre, la cinquième est pour toi. Et voilà que le consommateur de drogue devient consommateur-vendeur. Et pour se sortir de ce milieu, étant donné la forte dépendance physique qu'exerce l'héroïne, le toxicomane a beaucoup de difficultés.

\*  
Nous disions donc qu'il faut distinguer de façon très précise les drogues dures des drogues légères, et cela selon le critère de la dépendance.

- Les drogues dures (comme l'héroïne) sont caractérisées par l'accoutumance, la dépendance physique, la dépendance psychique.
- Les drogues légères (comme la marijuana) se caractérisent par une absence d'accoutumance et de dépendance physique, mais une dépendance psychique très forte.

Au moment où une personne se pique, que recherche-t-elle? On pourrait comparer les effets de l'héroïne, par exemple, à une parabole présentant un commencement, un sommet et une fin. Au début, l'héroïnomane a le sentiment d'être grand et puissant comme un dieu, qu'il a retrouvé une mère, qu'il a réintégré le ventre de celle-ci, qu'il se porte bien. Mais peu à peu, après avoir atteint ce sommet de bien-être total, il commencera à se

sentir mal, faible. Ce sont les symptômes négatifs qui font leur apparition: le toxicomane devient pessimiste, il se rappelle qu'il doit aller voler et sait que c'est mal, il se rend compte qu'il risque l'hépatite virale, qu'il n'a pas résolu ses problèmes et que l'héroïne «l'a eu». Il continue donc de se piquer pour ne plus ressentir ces effets négatifs, pour ne plus se sentir mal, pour ne plus entendre la voix de sa conscience. Puis, au moment où il veut arrêter, il ne peut plus et reconnaît que les difficultés qui l'avaient entraîné sur la voie de cette drogue diabolique ne sont pas résolues.

Le toxicomane se créera un système de valeurs propre à son état. Si lors de la réadaptation, on n'arrive pas à créer un système aussi acceptable que celui de la drogue, le toxicomane fera une rechute. C'est justement un nouvel univers qu'il s'agit de trouver, car il ne faut en aucun cas que le toxicomane, qui pourtant désire s'en sortir, ne retombe dans un système qu'il juge inférieur au sien qui était celui de la drogue.

\*  
Est-ce qu'informer suffit? Est-ce que prévenir suffit? Information n'équivaut pas nécessairement à prévention. La prévention, elle, a quelque chose de plus, car elle intéresse la collectivité. Le toxicomane est comme nous. La drogue n'est pas un problème étranger qu'on trouve ailleurs et pas chez nous. La contribution ne peut provenir que des jeunes, qui doivent être formés pour cette tâche. ■

# Assemblée des délégués 1978



Rompant avec la tradition, l'Assemblée des délégués 1978 s'est déroulée en une seule journée, le 10 juin 1978, dans les locaux de la clinique pédiatrique de l'Hôpital de l'Ile, à Berne.

Organisée sous les auspices de la section Croix-Rouge locale de Berne-Mittelland, elle a réuni quelque 180 participants: membres d'honneur, membres du Conseil de direction, délégués des sections et des institutions auxiliaires, membres des commissions, représentants des autorités fédérales et cantonales, des organisations Croix-Rouge internationales et institutions amies, de la presse.

La première partie de la manifestation, ouverte par le président de la Croix-Rouge suisse, le professeur Hans Haug, fut, comme de coutume, réservée à l'examen des points statutaires de l'ordre du jour, soit tout d'abord à l'approbation du rapport de gestion et des comptes annuels 1977. Il ressort de ces derniers